



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (AAPC)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

- **Nom complet de l'acheteur** : Commune de MASSAT (09)
- **Numéro national d'identification** : Type : SIRET – N° : 210 901 823 00018
- **Représentant du pouvoir adjudicateur** : Monsieur le Maire, Denis LEBLON
- **Adresse** : Place de la Mairie, 09320 MASSAT
- **Téléphone** : 05 61 96 96 33
- **Profil d'acheteur (URL)** : www.marches-securises.fr
- **Nature du pouvoir adjudicateur** : Commune

SECTION 2 : COMMUNICATION

- **Mise à disposition du dossier de consultation** : L'intégralité des documents de la consultation (DCE) est disponible gratuitement, en accès direct et complet sur le profil d'acheteur : www.marches-securises.fr
- **Remise des offres** : La transmission des offres par voie électronique est obligatoire sur le profil d'acheteur. La remise sous format papier n'est pas autorisée.

SECTION 3 : OBJET DU MARCHÉ

- **Intitulé du marché** : Réfection de la couverture du bâtiment central de l'école primaire de Massat.
- **Type de marché** : Travaux
- **Lieu d'exécution** : Allée des Ecoles - Montels, 09320 MASSAT
- **Description succincte** : Les travaux consistent en la réfection complète de la toiture (ardoises, zinguerie, charpente bois) du bâtiment central de l'école primaire, en site occupé.
- **Maîtrise d'œuvre** : S.A.S.U. d'Architecture Jean Jacques RICARD (Lavelanet)

SECTION 4 : CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- **Procédure** : Procédure adaptée ouverte (MAPA) soumise aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.
- **Allotissement** : Marché unique (Lot n°01 : Couverture ardoise et zinguerie). Les entreprises peuvent se présenter seules ou en groupement (conjoint ou solidaire).

- **Variantes** : Les variantes ne sont pas autorisées. Le dossier ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle (PSE) ni option.
- **Date prévisionnelle de commencement des travaux** : Août 2026.

SECTION 5 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats devront fournir les pièces listées dans le Règlement de la Consultation (RC), et notamment :

- Formulaires DC1 et DC2 (ou équivalents / DUME).
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
- Références de travaux similaires de moins de 5 ans, certificats de qualifications professionnelles, moyens matériels/humains et déclaration du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices.

SECTION 6 : CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera apprécié en fonction des critères pondérés énoncés dans le Règlement de la Consultation :

- **Prix des prestations** : 50 %
- **Valeur technique de l'offre** : 40 % (évaluée sur la base du mémoire technique : moyens mis en œuvre, programme d'exécution)
- **Démarche environnementale** : 10 % (évaluée sur la base de la note relative au critère environnemental)

SECTION 7 : DÉLAIS ET MODALITÉS

- **Date et heure limites de réception des offres** : Le Lundi 20 Juillet 2026 à 12h00.
- **Délai de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- **Langue de rédaction des offres** : Français.
- **Unité monétaire** : Euro.

SECTION 8 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET RECOURS

- **Visite de site** :
Une visite sur site est vivement conseillée pour appréhender les contraintes d'accès et d'exécution propres au milieu scolaire. Une journée de visite est organisée le **mardi 7 juillet 2026, entre 10h et 12h.**

Les candidats souhaitant y participer doivent se manifester au préalable par courriel auprès de la mairie de MASSAT (secretariat@mairie-massat.fr et administration.generale@mairie-massat.fr)

- **Questions éventuelles** : À formuler par écrit via le profil d'acheteur au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.
- **Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, 31000 TOULOUSE. Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

SECTION 9 : DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

- Le 22 juin 2026